

Jeudi 7 mars 2019 – Collège Joliot Curie de Tonnay-Charente

Séance de préparation étudiants/collégiens pour le concours "Dire pour convaincre"

LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DU CONCOURS "Dire pour convaincre"

"Dire pour convaincre" est un concours initié par l'AMOPA 17 (*Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques*) et co-porté par le Département de la Charente-Maritime en partenariat avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'Université de La Rochelle et le réseau Canopé.

Soutenir une opération en faveur de l'épanouissement des jeunes ... Une volonté du Département !

En 2016, l'AMOPA 17 s'est rapprochée de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale afin d'instaurer un concours dédié à l'expression orale au collège. **Le Département de la Charente-Maritime a spontanément répondu présent pour soutenir ce concours**, dès sa première édition en 2017. La collectivité prend en charge les déplacements des étudiants pour les temps de préparation, l'acquisition de matériel pour filmer les élèves ainsi que les récompenses et l'ensemble des prestations vidéo et d'animation liées à la **Cérémonie de remise des Prix qui se déroulera au sein de la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle le jeudi 9 mai prochain à 14h30**. L'an dernier l'enveloppe votée par l'assemblée en faveur de cette opération était de 2800 €, en 2019 ce budget sera revu à la hausse mais n'ai pas encore connu à ce jour.



Remise des Prix 2018

OBJECTIF ... Susciter l'envie de s'exprimer et d'argumenter

Prendre la parole devant un jury est source de nombreux apprentissages complémentaires aux enseignements classiques pour les jeunes collégiens. Car construire une argumentation et la partager à l'oral permet à la fois de travailler son expression, son vocabulaire, sa capacité à restituer une pensée mais aussi consolider sa confiance en soi et découvrir de nouvelles compétences.

Le concours ... Trois phases et des évaluations

Ce concours s'articule en trois phases : locale, départementale et en 2019 une phase nationale sera introduite. Lors de chaque étape, les collégiens sont invités à s'exprimer individuellement de manière claire et concise sur un sujet donné. Pour le niveau local, le choix du sujet est propre à chaque établissement, pour la phase départementale le sujet est commun à l'ensemble des collégiens de Charente-Maritime. Pour chaque échelon territorial, les collégiens disposent de 3 à 5 minutes pour présenter leur argumentation.

Les critères d'évaluation communs aux différentes phases sont :

- La bonne gestion du temps
- L'organisation des idées, une progression claire
- Le soin de l'articulation
- La qualité du débit
- L'expression corporelle
- Le respect de la syntaxe
- Un niveau de langage adapté avec maîtrise des termes techniques

THÈME 2019
pour l'échelon départemental

S'engager, pour progresser,
pour réussir, pour des valeurs

Sélection, préparation ... Cap sur le grand jury !

Les collégiens retenus pour le niveau départemental rencontrent des étudiants pour préparer avec eux une prestation filmée devant un jury élargi. Ce jury inclut des enseignants, des membres de direction, des élus départementaux, des membres de l'Université ou encore du réseau Canopé.

Le film réalisé lors de cette prestation permet ensuite à un grand jury de déterminer les lauréats départementaux. Une remise des Prix a ensuite lieu à la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle au mois de mai pour récompenser l'ensemble des collégiens qui ont participé au concours.

Un concours au succès grandissant

En 2018, pour la première édition, quarante collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, issus de 8 établissements avaient participé. Lors de la remise des Prix effectuée à la Maison de la Charente-Maritime huit lauréats avaient été récompensés. Pour cette deuxième édition, 13 établissements ont rejoint le concours "Dire pour convaincre" et 101 collégiens sont sélectionnés pour la phase départementale.

NOUVEAUTÉ 2019

Cette année, après la phase départementale, **un jury national se tiendra pour décerner des Prix Nationaux qui seront remis le 14 mai prochain à l'Université de la Sorbonne**. Cette nouvelle dynamique marque l'intérêt grandissant pour cette initiative locale qui s'inscrit pleinement dans les valeurs nationales de l'AMOPA en faveur de la défense de la langue française et dans les actions portées tout au long de l'année par le Département de la Charente-Maritime en faveur de nos collégiens et de leur parcours (*Jury de festival, Théâtre et Cinéma au collège, opération l'envers du décor, le Conseil Départemental des Jeunes ... etc*).



Plus d'infos sur www.amopa17.fr